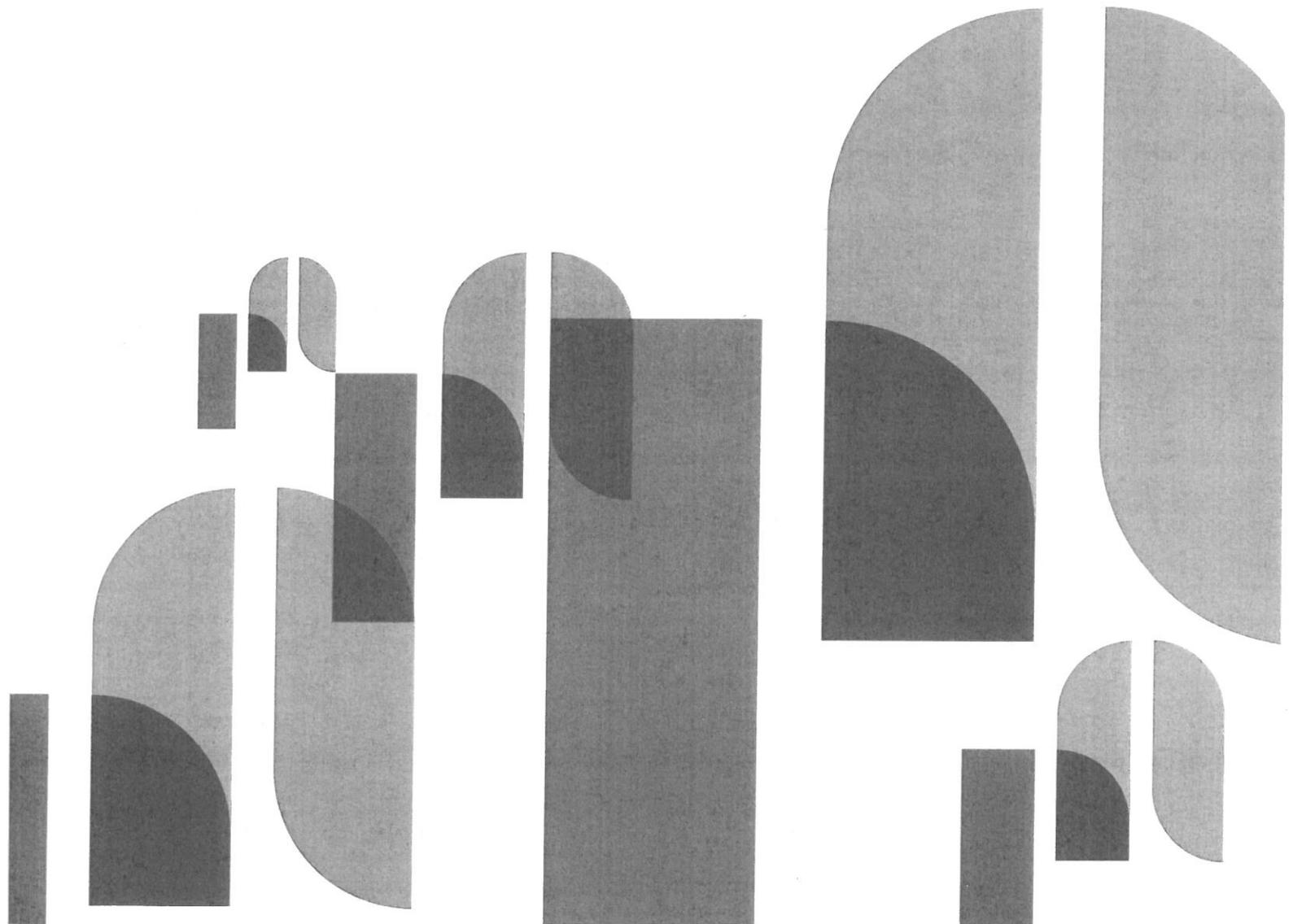


FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2014



**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**AU 31 MARS 2014**

**Sommaire**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	3 - 4
Évolution de l'actif net	5
Résultats	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 13



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la  
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER qui comprennent le bilan au 31 mars 2014, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, la FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER tire ses produits d'activités de collecte de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de la FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits des activités de collecte de fonds, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 mars 2014, de l'actif à court terme au 31 mars 2014 et de l'actif net au 1er avril 2013 et au 31 mars 2014.

### *Opinion avec réserve*

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe << Fondement de l'opinion avec réserve >>, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Roland Naccache et Associés*  
*Par Roland Naccache, CPA auditeur, CA*

Roland Naccache, CPA auditeur, CA  
Montréal (Québec)  
Le 10 juin 2014

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

BILAN  
AU 31 MARS 2014

	2014				2013	
	Fonds d'admini- stration	Fonds de forma- tion	Fonds d'immo- bilisations	Fonds de recherche	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIF</b>						
<b>À COURT TERME</b>						
Encaisse	345 215	-	-	-	345 215	258 606
Dépôt à terme, 0,90 % échant en juillet 2014	121 184	-	-	-	121 184	121 184
Placements - note 3	261 184	-	-	-	261 184	257 448
Débiteurs - note 4	236 551	-	-	-	236 551	158 577
Frais payés d'avance et dépôts divers	9 808	-	-	-	9 808	37 405
Débiteurs inter-fonds	-	13 004	-	182 421	195 425	181 855
	973 942	13 004	-	182 421	1 169 367	1 015 075
<b>IMMOBILISATIONS</b>						
CORPORELLES - note 2 et 5	-	-	2 259	-	2 259	3 059
	973 942	13 004	2 259	182 421	1 171 626	1 018 134

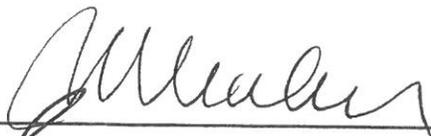
**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER**

**BILAN  
AU 31 MARS 2014**

	2014				2013	
	Fonds d'admini- stration	Fonds de forma- tion	Fonds d'immo- bilisations	Fonds de recherche	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>PASSIF</b>						
<b>À COURT TERME</b>						
Créditeurs - note 6	308 010	-	-	-	308 010	322 435
Revenus reportés	-	-	-	-	-	42 000
Créances inter-fonds	195 425	-	-	-	195 425	181 855
	503 435	-	-	-	503 435	546 290
<b>APPORTS</b>						
REPORTÉS - note 7	49 304	-	-	-	49 304	49 304
	552 739	-	-	-	552 739	595 594
<b>ACTIF NET</b>						
<b>SOLDES DE FONDS</b>						
Investi en immobilisations	-	-	2 259	-	2 259	3 059
Non affecté	421 203	-	-	-	421 203	237 626
Formation	-	13 004	-	-	13 004	13 004
Recherche	-	-	-	182 421	182 421	168 851
	421 203	13 004	2 259	182 421	618 887	422 540
	973 942	13 004	2 259	182 421	1 171 626	1 018 134

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

  
 \_\_\_\_\_, Président  
  
 \_\_\_\_\_, Trésorier

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

	2014				2013	
	Fonds d'admini- stration	Fonds de forma- tion	Fonds d'immo- bilisations	Fonds de recherche	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Soldes de fonds au début</b>	237 626	13 004	3 059	168 851	422 540	58 109
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	183 577	-	(800)	13 570	196 347	364 431
<b>Soldes de fonds à la fin</b>	421 203	13 004	2 259	182 421	618 887	422 540

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

RÉSULTATS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

	2014				2013	
	Fonds d'adminis- tration	Fonds de forma- tion	Fonds d'immo- bilisations	Fonds de recherche	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>PRODUITS</b>						
Legs	143 740	-	-	-	143 740	206 739
Cotisations	202 000	-	-	-	202 000	202 000
Dons	68 400	-	-	13 570	81 970	168 113
Société Alzheimer Canada	2 335 235	-	-	-	2 335 235	1 971 316
Subventions diverses	118 134	-	-	-	118 134	81 438
Intérêts	10 026	-	-	-	10 026	10 484
Commandites & partenariats	36 500	-	-	-	36 500	60 750
Frais de gestion	22 687	-	-	-	22 687	18 979
Marche de la mémoire	74 372	-	-	-	74 372	194 707
Autres revenus	2 709	-	-	-	2 709	675
	3 013 803	-	-	13 570	3 027 373	2 915 201
<b>CHARGES</b>						
Salaires et charges sociales	308 229	-	-	-	308 229	305 368
Assurances	2 693	-	-	-	2 693	3 042
Communications	73 819	-	-	-	73 819	64 362
Congrès et colloques	3 489	-	-	-	3 489	1 207
Dépréciations recouvrées	(13 240)	-	-	-	(13 240)	(69 552)
Fournitures de bureau	21 025	-	-	-	21 025	23 291
Frais bancaires	1 707	-	-	-	1 707	1 018
Frais de poste et de courrier	2 485	-	-	-	2 485	3 574
Frais de déplacement	52 897	-	-	-	52 897	46 108
Loyer et électricité	28 294	-	-	-	28 294	26 745
Publicité et promotion	2 134	-	-	-	2 134	4 938
Services professionnels	48 576	-	-	-	48 576	19 943
Télécommunications	11 424	-	-	-	11 424	11 800
Retour aux sociétés régionales	788	-	-	-	788	-
Formation	1 384	-	-	-	1 384	984
Site internet	-	-	-	-	-	3 871
Société Alzheimer Canada	2 206 272	-	-	-	2 206 272	1 914 783
Marche de la mémoire	78 250	-	-	-	78 250	188 187
Amortissement des immobilisations corporelles :						
Mobilier et équipement de bureau	-	-	235	-	235	294
Équipement informatique	-	-	565	-	565	807
	2 830 226	-	800	-	2 831 026	2 550 770
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	183 577	-	(800)	13 570	196 347	364 431

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

	2014	2013
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	196 347	364 431
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations corporelles	800	1 101
	<u>197 147</u>	<u>365 532</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(77 974)	(112 256)
Frais payés d'avance	27 597	(31 808)
Créditeurs	(14 425)	(212 874)
Revenus reportés	(42 000)	42 000
	<u>(106 802)</u>	<u>(314 938)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>90 345</u>	<u>50 594</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation nette des placements	<u>(3 736)</u>	<u>(5 674)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(3 736)</u>	<u>(5 674)</u>
<b>AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	86 609	44 920
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	<u>258 606</u>	<u>213 686</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE</b>	<u>345 215</u>	<u>258 606</u>
Représentée par:		
Encaisse	<u>345 215</u>	<u>258 606</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

### NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2014

#### 1 STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de promouvoir la recherche sur la maladie d'Alzheimer, de soutenir les sociétés membres et d'informer le public. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

#### 2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

##### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie des immobilisations aux fins du calcul de l'amortissement et l'évaluation de leur valeur recouvrable nette. Le recouvrement des débiteurs est également sujet à certaines estimations et hypothèses. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

##### Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de dons et commandites sont constatés lorsque les activités - bénéfiques ont lieu.

Les revenus de placements sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les cotisations sont constatées à titre de produits sur une base annuelle.

Les honoraires de gestion sont constatés à titre de produit lorsque les activités de gestion ont lieu.

Les produits de legs sont constatés à titre de produits lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

##### Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. Toutefois, il arrive souvent que ces apports ne soient pas comptabilisés en raison de problèmes d'enregistrement et d'évaluation. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de service, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

# FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2014

### 2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

#### Comptabilité par fonds

L'organisme utilise la comptabilité par fonds. Les fonds suivants apparaissent aux états financiers.

Le fonds d'administration regroupe les opérations courantes de fonctionnement;

Le fonds d'immobilisations regroupe les opérations relatives aux actifs immobilisés et aux dettes à court terme et à long terme, aux subventions et à tout mode de financement se rattachant à ces actifs.

Le fonds de formation a été mis en place afin de pourvoir aux besoins de formation des sociétés régionales.

Le fonds de recherche a été mis en place afin de pourvoir aux besoins de la recherche sur la maladie d'Alzheimer.

#### Dépôts à terme et placements

L'organisme gère ses placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts. En date de fin d'exercice, la juste valeur des placements correspond à la valeur comptable.

#### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative. Elles sont aussi soumises à des tests de dépréciation.

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Mobilier et équipement de bureau	Amortissement dégressif	20%
Équipement informatique	Amortissement dégressif	30%

#### Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

## FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

### NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2014

#### 2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### Instruments financiers

##### Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs, des dépôts à terme et des placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

##### Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

#### 3 PLACEMENTS

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Encaisse et équivalents	127 425	60 357
Titres et fonds à revenu fixe - Obligations de sociétés d'État, échéant en octobre 2014 et en novembre 2015, au coût après amortissement.	<u>133 759</u>	<u>197 091</u>
	<u>261 184</u>	<u>257 448</u>

Les placements sont encaissables en tout temps

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2014**

**4 DÉBITEURS**

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
	\$	\$
Cotisations	142 349	191 196
Provision pour dépréciation	<u>(58 631)</u>	<u>(59 981)</u>
	83 718	131 215
Société Alzheimer Canada	128 963	-
Sommes à remettre à l'État	19 550	19 491
Autres débiteurs	<u>4 320</u>	<u>7 871</u>
	<u>236 551</u>	<u>158 577</u>

Au 31 mars 2014, la valeur comptable totale des cotisations dépréciés est de 78 502 \$ (113 756 \$ en 2013).

**5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<b>2014</b>		<b>2013</b>	
	Coût	Amortisse- -ment cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement de bureau	17 777	16 837	940	1 175
Équipement informatique	35 356	34 037	1 319	1 884
	<u>53 133</u>	<u>50 874</u>	<u>2 259</u>	<u>3 059</u>

**6 CRÉDITEURS**

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
	\$	\$
Sociétés régionales - Programmes	260 681	245 994
Créditeurs	17 820	42 109
Salaires et vacances à payer	20 839	18 469
Sommes à remettre à l'État	<u>8 670</u>	<u>15 863</u>
	<u>308 010</u>	<u>322 435</u>

## FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

### NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2014

#### 7 APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice, considérées et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	2014	2013
	\$	\$
FONDS D'ADMINISTRATION		
Solde d'ouverture	49 304	49 304
Montant reçu	-	-
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	-	-
	49 304	49 304

#### 8 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Fédération Québécoise des sociétés Alzheimer est un des dix membres de Société Alzheimer Canada.

Il y a, au Québec, 20 sociétés Alzheimer régionales qui sont membres de Fédération Québécoise des sociétés Alzheimer.

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par la société avec des apparentés au cours de l'exercice:

	2014	2013
	\$	\$
Société Alzheimer Canada:		
Revenus	2 335 235	1 971 316
Charges	2 206 272	1 914 783
Sociétés régionales:		
Revenus de cotisations	202 000	202 000
Charges	788	-

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés. À la date du bilan, les soldes suivants sont dus aux apparentés ou dus par eux:

	2014	2013
	\$	\$
Débiteurs:		
Sociétés régionales:		
Cotisations	83 718	131 215
Société Alzheimer Canada	128 963	-
Créditeurs:		
Sociétés régionales	260 681	245 994

## FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

### NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2014

#### 9 ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme s'est engagé par bail jusqu'en octobre 2016 pour la location d'un local. Le solde de l'engagement suivant ce bail s'établit à 37 504 \$ . Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants: 2015 - 14 120 \$; 2016 - 14 654 \$; 2017 - 8 730 \$.

#### 10 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

##### Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

##### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créiteurs.

##### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs, aux dépôts à terme et aux placements. L'organisme consent du crédit à ses membres dans le cours normal de ses activités et les dépôts à terme et les placements sont investis auprès d'institutions financières reconnues.

##### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme est principalement exposé au risque de taux d'intérêt.

##### Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie. En date de fin d'exercice, les placements de l'organisme représentent un dépôt à terme ainsi qu'un compte d'investissement dans une institution financière reconnue et ils sont encaissables en tout temps. Le risque de taux d'intérêt est alors minime.